

Projet de colonisation de M. l'abbé Morin

Hon. C. Sifton,

Ministre de l'intérieur, Ottawa.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre un projet qui me paraît bien propre à promouvoir le rapatriement des Canadiens et à attirer dans nos provinces de l'Ouest une population active, laborieuse et bien adaptée au pays.

Ce projet est amené par les considérations suivantes :

1. Il existe dans les Etats de Minuesota, Dakota, Michigan, Nebraska et Kansas, un nombre considérable de bonnes familles parfaitement qualifiées pour s'établir sur des homesteads.

2. Ce sont des anciens cultivateurs que des malheurs, des accidents ou des difficultés financières ont forcés de quitter le Canada il y a quelque quinze ou vingt ans.

3. La plupart ont pris des homesteads aux États-Unis, ils ont défriché la forêt ou labouré la prairie, élevé de nombreux enfants et conservé bien vif le souvenir du Canada.

4. Les enfants sont un peu américanisés, mais les parents sont restés canadiens-français, de cœur, ils n'ont pas oublié la paroisse natale et en parlent toujours avec émotion.

5. Ces familles possèdent et peuvent apporter au pays une moyenne de \$ 500 à \$ 2 000 en animaux de ferme, instruments d'agriculture, effets de ménage, voitures, etc., etc.

6. A raison des grandes sécheresses et par suite du manque des récoltes des dernières années, ces familles ont dû contracter des emprunts d'argent et hypothéquer leurs fermes pour d'assez forts montants.

7. Jusqu'à présent, la plupart ont conservé libre de tout mortgage leur stock d'animaux, et en général ce que l'on appelle le roulant d'une terre.

8. Ces familles arriveraient chez nous toutes préparées, bien outillées pour commencer une installation sur des homesteads avec les meilleures chances de succès. . . .

Il est prouvé que les colons venant des Etats de l'Ouest américain réussissent toujours bien dans nos territoires : je travail-